



Les Métiers du Funéraire

Fiche réalisée avec la collaboration de professionnels et de formateurs

Novembre 2010

Le secteur du funéraire emploie 20 000 personnes : conseiller funéraire, maître de cérémonie, agent funéraire, porteur, entrepreneur de pompes funèbres, thanatopracteur... Tous ces professionnels travaillent dans le secteur des pompes funèbres. Ce secteur est en développement constant.

En France, le secteur est surtout composé d'indépendants (on compte 2 600 enseignes, qui peuvent avoir une ou plusieurs agences). Il n'existe qu'un seul grand groupe, OGF, qui recrute plutôt des commerciaux et possède son propre centre de formation.

Le Conseiller Funéraire (ou assistant funéraire)

Suite à un décès, la famille prend contact avec un service de pompes funèbres. La première personne rencontrée (au centre ou par téléphone) est un conseiller funéraire. Le conseiller funéraire a pour mission d'accompagner et de conseiller la famille dans l'organisation des obsèques et dans les incontournables démarches administratives et pratiques. Il organise donc toutes les étapes des obsèques, ainsi que l'intervention des autres professionnels du funéraire.

► Un coordinateur

- Le conseiller funéraire doit respecter des délais : le défunt doit, par exemple, être rapatrié au funérarium dans les 24h qui suivent son décès. Il doit donc prendre des mesures très rapidement. Il entre en contact, entre autres, avec :
 - Les services de la mairie (du lieu de décès, du lieu de cérémonie...) pour les déclarations de décès, les demandes d'autorisation de transport, d'inhumation, de crémation...
 - Le thanatopracteur si le corps nécessite des soins de conservation (l'intervention du thanatopracteur doit être demandée par la famille)
 - Le prêtre si la cérémonie est religieuse (ou tout autre représentant religieux selon la confession du défunt)
 - La presse pour publier l'avis de décès
 - Les agents funéraires pour ramener le corps au funérarium (ou maison funéraire) où le corps sera accueilli pendant 2 à 3 jours jusqu'à la mise en bière
- Il explique aux familles les différentes étapes des obsèques qu'il organise en respectant les volontés du défunt et de la famille (tout en prenant également en compte les autres contraintes techniques et humaines) :
 - Choix de l'inhumation ou de la crémation
 - Choix de la date de cérémonie en fonction des disponibilités de chacun (la famille, les professionnels, le prêtre...)
 - Choix d'une cérémonie civile ou religieuse
 - Choix du type de fleurs ou d'éléments décoratifs...
 - Choix de textes, prières, poèmes, musiques, chansons...
 - Choix des intervenants et organisation (qui lira tel texte et à quel moment, qui déposera une gerbe sur le cercueil...)
- Il contrôle la bonne organisation des obsèques et rectifie les erreurs qu'il constate.

► Une oreille attentive

- Suite à un décès, la famille endeuillée arrive au centre funéraire avec un lot important de questions, de craintes et d'incertitudes. Le conseiller funéraire devient alors son confident, les détails les plus intimes de la vie du défunt lui sont confiés. Il doit écouter, respecter, être clair et précis dans ses conseils afin de rassurer la famille tout en lui montrant qu'il a bien intégré leurs préoccupations et attentes.
- Il apporte ses connaissances pratiques et techniques pour leur proposer une cérémonie et une prise en charge des obsèques répondant à leurs attentes. Il décharge la famille des « tracasseries » administratives liées au décès.
- Il est confronté à des personnes en deuil et donc à la tristesse, la colère, la détresse...

► Un rôle commercial et administratif

- Un centre funéraire est une entreprise qui vend des services et des prestations.
- Le conseiller funéraire a aussi un rôle commercial important :
 - Vente de cercueils et/ou d'urnes à l'aide de catalogues ou d'une salle de présentation
 - Proposition d'interventions de différents professionnels (thanatopracteurs...)
 - Vente de fleurs et d'éléments pour la cérémonie et le caveau (plaques...)
- Il intervient également pour proposer des contrats obsèques pour les personnes qui souhaitent organiser leurs obsèques de leur vivant.
- Le conseiller funéraire établit les devis, fait la facturation, effectue les relances...
- Il a un important travail administratif à assurer : rédaction de documents (avis de décès pour le journal...), formulaires à renseigner pour les mairies et les institutions (état civil, déplacements du corps...).

► Ses Conditions de travail

- Il travaille essentiellement à son bureau et utilise l'outil informatique, le fax, le téléphone...

Paroles de Professionnelle

Céline, assistante funéraire

A notre arrivée au centre funéraire, nous croisons d'abord Lionel, assistant funéraire et maître de cérémonie. Un enterrement va avoir lieu et il est très occupé. Pour l'instant, il accueille des membres de la famille pour les conduire dans un des salons du funérarium où repose le corps du défunt.

Céline, sa collègue, elle aussi assistante funéraire, nous accueille. « Je m'excuse, mais je vais sans doute devoir interrompre notre conversation à plusieurs moments pour aider mes collègues. Je ne peux jamais prévoir ce que sera ma journée. Certaines périodes sont plus calmes que d'autres, mais c'est vrai qu'en ce moment ce n'est pas le cas. »

Nous commençons par interroger Céline sur le choix de ce métier assez méconnu. Elle nous explique qu'elle est devenue assistante funéraire un peu par hasard. Après un BTS en commerce, elle trouve ses premiers emplois dans des banques et des assurances. « Mais je n'étais pas satisfaite. Je me suis rendue compte que j'aimais beaucoup le contact avec les clients, mais pas l'aspect vente. J'ai trouvé une offre d'emploi sur le site de Pôle Emploi pour travailler dans un centre funéraire. Je ne connaissais pas du tout ce domaine, mais mon profil les a intéressés. »

Dans ce secteur, les employeurs recherchent, pour les postes d'assistant funéraire, des personnes avec des compétences commerciales et administratives. Une formation interne est ensuite organisée.

« Nous recevons des candidatures spontanées. Les postes à pourvoir le plus souvent sont ceux d'agent funéraire. Le turn-over est plus important car c'est un poste assez physique et moralement plus difficile car il est tout le temps en contact avec les morts. » • Nos agents funéraires sont très polyvalents : ils sont porteurs, chauffeurs... Ils préparent le corps en faisant la toilette mortuaire, ils bouchent les différents orifices, ferment la bouche et les yeux du défunt, habillent, coiffent et maquillent la personne décédée... »

Céline a donc découvert un monde complètement différent de celui qu'elle connaissait. Mon travail s'apparente beaucoup à celui d'une secrétaire sauf qu'il s'exerce dans un contexte un peu particulier ! J'alterne essentiellement mon temps entre l'accueil et l'écoute des familles, les tâches administratives et la vente. J'ai aussi d'autres fonctions liées à la polyvalence nécessaire à une petite équipe. Par exemple, j'aide mes collègues sur des aspects plus pratiques comme le transport de corps ou la fermeture de cercueil. Dans une grosse structure, les postes sont plus spécialisés et l'assistant funéraire ne fait que de l'administratif. »

Céline nous dresse le portrait du centre dans lequel elle travaille. « Ce site appartient à un groupe de 3 centres dont le site principal est à une cinquantaine de kilomètres. »

Céline travaille sous la direction de Lionel, assistant funéraire mais aussi maître de cérémonie. L'équipe est complétée par 2 agents funéraires. « Nous fonctionnons un peu en réseau : si nous manquons de personnel ici, quelqu'un du siège vient nous aider, et si on a besoin de moi au siège, je me déplace. » Céline fait donc régulièrement des déplacements.

Céline est à temps plein comme ses collègues. Le bureau du centre funéraire est ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h. « Mais je dépasse régulièrement le soir. Je ne vais pas mettre les gens dehors à 18h alors que nous sommes en train d'organiser des obsèques. Il faut rester humain. »

- Il est soumis à :
 - Des astreintes de nuit (pour organiser le rapatriement du corps en cas de décès au domicile, suite à un accident de la route...)
 - Des permanences les week-ends et jours fériés (pour accueillir les familles)
- Dans certaines entreprises de pompes funèbres (principalement les structures de petite taille), les tâches sont très diversifiées et le conseiller funéraire est polyvalent : il peut assumer des fonctions de maître de cérémonie, d'agent funéraire... et donc aussi animer des cérémonies, faire la toilette mortuaire, porter le corps... Dans les structures plus importantes, il fera essentiellement du travail de bureau.

► Ses qualités

- Sens de l'accueil et bonnes aptitudes relationnelles car il est en contact avec les familles, les institutions, d'autres professionnels, ses collègues...
- Compétences en bureautique et qualités rédactionnelles (faire-part, avis de décès dans la presse...)
- Capacités d'analyse et de rigueur, sens de l'éthique. Il doit faire preuve d'une grande discrétion.
- Sens de la diplomatie et de l'écoute : il doit s'effacer derrière les demandes des familles tout en tenant compte des contraintes humaines, techniques... Il doit faire preuve d'humanité, être chaleureux et disponible. Il doit être initié à la psychologie du deuil.
- Bon équilibre psychologique : il doit prendre du recul vis-à-vis des situations souvent dures qu'il rencontre. Il doit toujours donner une impression de sérénité et de disponibilité à la famille. Il doit compatir sans tomber dans l'émotion.
- Bonne maîtrise des rites de chaque religion et de la réglementation funéraire.

► Marché de l'Emploi

- Ce métier, comme celui d'agent funéraire, est celui qui offre actuellement le plus de débouchés. La plupart des postes sont proposés en CDI.
- Salaire brut mensuel en début de carrière (au 01/01/09) : 1 410, 05€ sans le CQP et 1 498, 47€ avec le CQP.
- Diplôme(s) souvent demandé(s) : Bac à Bac+2 en commerce.
- Le permis B est indispensable.

► Formation

- Formation obligatoire (permettant de valider le CQP en Conseil funéraire) de 96h minimum à effectuer dans les 12 mois à compter de la prise de fonction. La formation doit avoir lieu dans l'une des 10 écoles agréées en 2010 par la CPNEFP pour pouvoir valider le CQP (tarifs allant de 1 800 à 2 600€ environ) :
 - **CEFICEM**, 3 rue des frères Chausson, 92600 ASNIERES (01.46.13.46.13.)
 - **LE CHOIX FUNÉRAIRE-FORMATION**, ZA de Beauséjour, 22490 PLESLIN TRIGAVOU (02.96.27.18.29.)
 - **E.NA.M.E.F.**, 55, Rue Boissonade, 75014 PARIS (01.56.54.25.90)
 - **POUR EN SAVOIR PLUS**, 35, Avenue Lagache, 93250 VILLEMOMBLE (01.48.94.98.71)
 - **SARL ABEILLE ETERNITE**, 429 Rue de l'Industrie, 34070 MONTPELLIER (04.67.06.20.70)
 - **POINT FUNEPLUS**, 12 Rue Robert Bothereau, BP 606, 85015 LA ROCHE SUR YON cedex (02.51.37.28.88)
 - **EFFA**, Ecole de Formation Funéraire, Alyscamps, 14 rue des Fossés St Marcel, 75005 PARIS (01.55.43.30.03)
 - **OGF Formation**, 31 rue de Cambrai, 75946 PARIS Cedex 19 (01.55.26.55.68.) organisme de formation interne au groupe OGF
 - **RETRAVAILLER Pays de la Loire**, 8 impasse de Belgique, CS 53167, 44331 NANTES Cedex 3 (02.40.74.25.30.)
 - **FCA Métier du Funéraire**, 5 av. des Canoës, Le Canon, 33950 LEGE CAP FERRET (09.77.95.55.51.)

Le CQP est accessible par la VAE (validation des acquis de l'expérience) sous certaines conditions.

Le Maître de Cérémonie

► Un organisateur

- Il prend le relais du conseiller funéraire et assure le bon déroulement des obsèques de la cérémonie jusqu'à la mise en bière.
- Il accompagne et dirige le convoi funéraire. Il est responsable de l'équipe des agents funéraires présents.
- Il veille au bon déroulement de la cérémonie :
 - Mise en place des fleurs
 - Installation du registre des signatures
 - Accueil et installation des personnes, placement des participants à la cérémonie
 - Respect du protocole, de la dignité et de la solennité de la cérémonie : placement de la famille, ordre à respecter pour le recueillement sur le cercueil...
 - Coordination des intervenants pendant la cérémonie
 - Suivi de la mise en bière lors de l'inhumation ou la crémation
 - Réaction face aux imprévus : anticiper les causes éventuelles de retard par exemple. Il répond aux demandes et questions de la famille
 - Accompagnement de la famille lors de l'inhumation ou de la crémation

► Un animateur

- Lors des cérémonies civiles principalement, il peut :
 - Prendre la parole pour lire des textes, retracer la vie du défunt pour lui rendre hommage (texte qu'il a rédigé avec l'accord de la famille)
 - Inviter les proches à se recueillir
 - Mettre en scène la cérémonie en canalisant les émotions

► Ses conditions de travail

- Il doit avoir une bonne présentation.
- Il dirige une équipe dont il coordonne les différentes actions.
- Il travaille essentiellement à l'extérieur et est très souvent en déplacement.
- Il est soumis à des astreintes de nuit et des permanences les week-ends et jours fériés.

Céline travaille aussi un week-end sur deux et régulièrement les jours fériés, en alternance avec Lionel. « Je suis alors présente au bureau le samedi et le dimanche toute la journée. C'est une contrainte du métier, mais nous devons pouvoir accueillir les familles pour des obsèques ou des visites du défunt à tout moment ». Tous les centres ne fonctionnent pas comme ça. Certains funérariums sont équipés de code d'accès permettant aux personnes concernées de se recueillir sans la présence d'un membre du personnel.

Céline est aussi d'astreinte certaines nuits, d'ailleurs comme ses collègues « agents funéraires ». Elle n'est pas au bureau, mais doit rester joignable.. « Comme nous n'avons que 24h, une fois le décès annoncé, pour ramener le corps, il faut donc être très réactif. J'organise immédiatement le transport en contactant l'agent funéraire. Nous nous rendons au domicile du défunt que je porte avec mon collègue sur un brancard pour le ramener au funérarium.

Lionel passe dans le bureau. Il vient prévenir Céline qu'elle va devoir s'occuper de la fermeture du cercueil car la circulation est mauvaise en raison de travaux et il ne pourra pas être revenu à temps de l'Eglise pour fermer lui-même le cercueil. « Il va à l'Eglise pour accueillir et installer les personnes, nous explique Céline. Il doit aussi organiser les fleurs, poser les registres... »

Lorsqu'une personne décède, sa famille fait appel à un centre funéraire pour prendre en charge l'organisation des obsèques. « Nous gérons tout de A à Z : du rapatriement du corps à l'inhumation ou la crémation. La seule chose que nous ne faisons pas, c'est la vente de pierre tombale. J'oriente dans ce cas vers un marbrier. Mais certains centres funéraires le font. »

Le 1^{er} contact avec les familles a souvent lieu par téléphone. « Mais les gens viennent aussi directement au bureau. La 1^{ère} question que je leur pose concerne le lieu où est décédée la personne. La prise en charge et les démarches administratives ne seront en effet pas les mêmes si la personne est morte à son domicile, à l'hôpital, dans une maison de retraite... Si le décès a eu lieu dans une autre commune que celle du centre funéraire, je dois prévoir plus de documents. C'est toute une organisation, il ne faut oublier aucun formulaire. »

Le centre funéraire peut aussi être contacté par la gendarmerie lors d'un décès survenu suite à un accident de la route par exemple. « Si le décès est constaté sur place, nous sommes réquisitionnés pour transporter le corps au funérarium ou à l'hôpital en cas d'autopsie. »

Céline demande ensuite à la famille si elle souhaite ramener la personne au funérarium ou si elle préfère qu'elle reste à la morgue de l'hôpital. J'organise immédiatement le transport en contactant les agents funéraires.

Le téléphone nous interrompt : un client appelle à propos de sa facture. Céline lui répond tout en pianotant sur son clavier pour afficher la facture en question. « Nous utilisons des logiciels spécifiques » nous confie Céline. Comme tout emploi administratif, on ne peut exercer sans compétences informatiques.

Lorsque le problème du transport est réglé, Céline aborde d'autres sujets avec la famille. Elle vérifie qu'une place est réservée au cimetière. « Ce n'est pas toujours le cas, notamment pour une mort soudaine. Je me mets alors en relation avec la mairie pour trouver un emplacement libre. »

Elle essaie de les conseiller au mieux, sans jamais influencer leurs décisions. « Je suis là pour respecter les volontés du défunt et de sa famille. Mon rôle est d'expliquer les démarches, organiser la cérémonie... Je peux conseiller à la famille d'avoir recours à un thanatopracteur si le corps est particulièrement abîmé comme c'est souvent le cas pour les personnes malades ou ayant suivi un traitement. Mais là encore, c'est à la famille de choisir. »

Céline demande ensuite le type d'obsèques souhaité : incinération ou crémation. « Les familles hésitent parfois, elles ne savent pas forcément ce que le défunt voulait. Parler de ses obsèques du temps de son vivant est un sujet qui reste tabou. Si les membres de la famille sont en désaccord, je les invite parfois à rentrer chez eux et à réfléchir, ce n'est pas à moi de trancher. »

Il faut aussi décider de la nature de la cérémonie : religieuse ou civile. Lorsqu'il ne s'agit pas d'un enterrement religieux, Céline conseille la famille sur le choix des poèmes, des textes religieux, des musiques... « Les familles sont souvent en détresse et un peu perdues, j'essaie de les aider de mon mieux. »

« Nous avons une salle où nous pouvons organiser des cérémonies civiles. C'est la plupart du temps le maître de cérémonie qui se charge de les animer selon les souhaits de la famille même si j'ai déjà été amenée à le faire.

► Ses Qualités

- Sens de l'organisation
- Qualités rédactionnelles pour la rédaction des textes
- Capacité à prendre la parole en public, bonne élocution
- Bon équilibre psychologique : il doit prendre du recul vis-à-vis des situations souvent dures qu'il rencontre. Il doit toujours donner une impression de sérénité et de disponibilité à la famille (il doit compatir sans tomber dans l'émotion)

► Marché de l'emploi

- Salaire brut mensuel en début de carrière (au 01/01/09): 1 335, 01€
- Permis B indispensable
- Diplôme(s) souvent demandé(s) : Bac conseillé

► Formation

- Formation obligatoire de 40h minimum à effectuer dans les 6 mois à compter de la prise de fonction.

L'Agent Funéraire

L'agent funéraire est très polyvalent et intervient à toutes les étapes de l'organisation des obsèques. Il est à la fois porteur, chauffeur, agent de chambre funéraire...

► Porteur

- Un porteur travaille toujours en équipe. Un des membres de l'équipe de porteurs fait également fonction de chauffeur.
- Les porteurs accompagnent et portent le corps lors de ses différents déplacements :
 - Ils vont chercher le corps au domicile du défunt (ou à l'hôpital, la maison de retraite...). Ils mettent le corps dans une housse mortuaire ou dans un cercueil qu'ils posent sur un brancard. Ils sont parfois obligés de passer le cercueil par une fenêtre ou de le porter à deux dans un escalier étroit. Ils doivent s'adapter à la configuration des lieux.
 - Ils ramènent le corps au funérarium où il restera jusqu'au jour de la cérémonie.
 - Lors de la mise en bière, ils soulèvent le corps pour le déposer dans le cercueil définitif. Ils ferment le cercueil sous la direction du Maître de cérémonie.
 - Ils transportent manuellement le cercueil fermé du funérarium au lieu de cérémonie. Ils doivent réussir à coordonner leurs mouvements lorsqu'ils portent et déplacent le cercueil. Ils doivent se montrer discrets et donc travailler dans le silence en communiquant les uns avec les autres par des gestes.
 - Ils installent le cercueil sur des tréteaux et disposent les fleurs et les articles funéraires.
 - Ils assistent le maître de cérémonie pendant les obsèques.
 - Ils portent le cercueil dans le corbillard une fois la cérémonie terminée et se rendent sur le lieu d'inhumation ou de crémation. Dans les cimetières, les porteurs doivent réussir à passer entre les sépultures (l'espace est parfois étroit).
 - Au cimetière, ils descendent le cercueil dans la fosse ou le caveau à l'aide de cordages et de crochets.
 - Ils peuvent aussi être sollicités pour les exhumations.

► Agent de chambre funéraire

- Il prend en charge les défunts lorsqu'ils sont au funérarium.
- Il installe le corps à son arrivée sur une case réfrigérée.
- Il s'occupe de la préparation du défunt en vue de sa présentation : toilette mortuaire, habillage, coiffage, maquillage léger... Il bouche les différents orifices (bouche, yeux, nez...). Attention ! Il n'est pas thanatopracteur. Si le corps a besoin de soins de restauration, on fera appel à un thanatopracteur.
- Il accueille les familles et les proches qui souhaitent se recueillir.
- Il tient les registres d'entrée et de sortie du funérarium.
- Il s'occupe également de l'entretien des locaux : nettoyage des sols des salons du funérarium, des couloirs et de la salle de préparation, mais aussi des cases réfrigérantes avec des produits antibactériens et désinfectants.

► Ses Conditions de travail

- C'est un poste assez physique : port de cercueils (pouvant peser 200 à 250 kg), déplacement des corps... Il ne faut pas avoir de problèmes de dos. La manipulation des corps l'expose aussi à des dangers infectieux. Ces risques sont plus grands lorsqu'il s'occupe d'une personne décédée sur la voie publique ou suite à une noyade : il ne connaît pas les antécédents médicaux du défunt et ne sait donc pas s'il souffre d'une maladie contagieuse. Il doit être vacciné, porter des gants et une blouse.
- Il est en contact avec la famille et les proches (au funérarium, lors de la cérémonie, au cimetière...).
- Il doit faire preuve de disponibilité : interventions de nuit, le week-end et les jours fériés lorsqu'il est d'astreinte.
- Le permis B est exigé.
- Il doit porter une tenue correcte.

► Ses Qualités

- Aptitude physique au port de charges lourdes
- Bon équilibre psychologique
- Discrétion et tact : il doit avoir une tenue correcte et adopter un comportement de circonstance
- Ponctualité
- Sens de l'organisation

► Formation

- Pour les **porteurs** : formation obligatoire de 16h à effectuer dans les 3 mois à compter de la prise de fonction.
- Pour les **agents funéraires** : formation obligatoire de 40h à effectuer dans les 6 mois à compter de la prise de fonction.

► Marché de l'Emploi

- Les postes de porteur ou de chauffeur/porteur sont souvent occupés par des personnes qui recherchent un complément d'activité (retraités, salariés à temps partiel...). En effet, ce poste permet rarement d'occuper un plein temps, surtout en zone rurale dans les petites structures. Les recrutements se font donc pour du temps partiels et dans le cadre de contrats courts.
- Salaire brut mensuel en début de carrière au 01/01/09 : de 1 329, 96 à 1 360, 82€

Les cérémonies au funérarium plutôt qu'à l'Eglise sont encore peu fréquentes en zone rurale, mais en ville, c'est beaucoup moins rare. L'animation d'une cérémonie funéraire n'est pas une tâche toujours évidente, il faut se sentir à l'aise, parler distinctement, ne pas tomber dans l'émotion. Il faut aussi des qualités rédactionnelles pour écrire un texte qui retrace la vie du défunt.

Le centre funéraire accueille les personnes décédées de toutes les confessions. « L'organisation est un peu différente selon la religion, il faut respecter certains rites. Par exemple, dans la religion musulmane, c'est l'Imam qui fait la toilette funéraire à la place des agents. »

Un agent funéraire entre dans le bureau et demande à Céline de venir au funérarium pour la fermeture du cercueil. Après quelques minutes d'absence, Céline est de retour. « C'est un moment toujours délicat. La famille réalise qu'elle ne verra plus jamais la personne, il faut adopter une attitude de circonstance en faisant preuve de discrétion et de tact. » Céline est régulièrement en contact avec les morts. Sur l'aspect émotionnel, je me suis étonnée moi-même en acceptant ce travail, j'ai découvert que je pouvais faire des choses dont je ne me serais pas crue capable. Mais c'est venu naturellement. Et c'est une réalité du métier : dans une petite structure, un assistant funéraire ne reste pas qu'au bureau. »

D'ailleurs, quand on lui demande si le contact avec la mort et la détresse des familles n'est pas trop difficile à supporter, elle résiste son rôle et nous donne son ressenti. « Etre assistant funéraire, c'est savoir écouter. Les familles sont tristes et attendent un soutien pour l'aspect pratique. Lorsque je reçois les familles ou que je ferme un cercueil, j'essaie de prendre du recul, de garder une certaine distance avec l'émotion. Ce n'est pas toujours évident. Comme je vis dans la même ville que mon lieu de travail, j'accueille parfois des gens que je connais. » L'une des qualités de l'assistant funéraire est d'ailleurs la discrétion : Céline est soumise au secret professionnel et à un code déontologique.

Céline reprend ses explications. « L'étape suivante avec la famille est de fixer une date pour la cérémonie. » Elle doit tenir compte des souhaits de la famille, des disponibilités du personnel du centre funéraire, du prêtre s'il s'agit d'un office religieux... Elle rédige avec la famille l'avis de décès qu'elle faxe au journal. « Je fais beaucoup d'administratif. Il faut faire des demandes à la mairie pour le transport du corps jusqu'au lieu d'inhumation, une demande pour la fermeture du cercueil, une demande d'autorisation de crémation ou d'inhumation, il faut transmettre les informations pour l'Etat civil... ». Le respect de la réglementation est important. J'ai tout appris grâce à des formations internes. » En général, Céline travaille depuis son bureau en envoyant des fax, mais il arrive qu'elle se déplace en mairie pour récupérer certains papiers.

Céline fait aussi de la vente conseil. Elle propose un choix de modèles de cercueils et/ou d'urnes. Le centre funéraire dispose d'une salle d'exposition... Nous avons aussi des catalogues pour les personnes qui ne souhaitent pas voir les cercueils. Il faut respecter la sensibilité de chacun. »

Un couple rentre dans le magasin attenant au bureau. Sont exposées des fleurs, des plaques... Céline se lève pour leur donner des informations. Elle revient : « Ils regardent, ils ne savent pas encore ce qu'ils veulent prendre. Je les laisse réfléchir. » Céline nous explique qu'elle reçoit souvent des clients, pas uniquement à l'occasion d'obsèques. « Ils viennent acheter des fleurs ou des plaques notamment à la période de la Toussaint. »

Une fois tous les détails de la cérémonie étudiés, Céline établit un devis. Elle tient compte de toutes les prestations offertes : transport, cercueil, parution de l'avis de décès dans le journal... Une fois le devis accepté par la famille, Céline s'occupe de la facturation, l'encaissement et les relances éventuelles. « Nous fonctionnons comme n'importe quel commerce. Nous sommes payés pour nos prestations. »

Céline se lève, les clients du magasin semblent avoir terminé. Elle discute avec eux, puis ils repartent. « Ils vont revenir plus tard, ils hésitent toujours », nous explique Céline en se rassurant.

Certaines personnes décident de leur vivant de planifier le déroulement de leurs obsèques : on parle de contrat obsèques. « Je discute avec la personne de ses souhaits, puis j'établis un devis. La personne paiera en plusieurs fois une société d'assurance qui nous reversera l'argent au moment de son décès. C'est de plus en plus fréquent. Les gens préfèrent anticiper pour ne pas charger leurs proches financièrement et pour s'assurer que leurs volontés seront respectées. »

Des personnes arrivent. « Je m'excuse, mais je vais devoir arrêter là notre entretien. Je dois organiser des obsèques avec cette famille. »

Le **T**hanatopracteur

Le thanatopracteur pratique une forme moderne de l'embaumement. Son objectif n'est pas une conservation durable du corps, mais de pratiquer des actes esthétiques et hygiéniques pour ralentir la dégradation du corps (au moins le temps nécessaire à la préparation des obsèques) et rendre le corps présentable à la famille. La restitution la plus naturelle possible du défunt joue un rôle essentiel pour la famille et le travail de deuil.

► Les soins hygiéniques

- Le thanatopracteur ralentit la décomposition biochimique du corps en injectant dans les artères des produits de conservation (liquide aseptisant, formol...).
- Il utilise un tube introduit dans la carotide droite.
- Le sang du défunt est retiré du cœur à l'aide d'une tige appelée trocart. Par ce trocart sont aussi aspirés les fluides des cavités abdominale et thoracique. Il injecte ensuite 6 à 7 litres de liquide de conservation.
- Il comble ensuite les fosses nasales avec du coton, ferme la bouche avec du fil... Il utilise une sorte de colle pour les lèvres et les paupières.
- Il utilise du matériel spécifique dont il assure l'entretien.
- Il doit s'occuper de la gestion des déchets de thanatopraxie (fluides...).

► Les soins esthétiques

- Il masse le visage, les oreilles, le cou et les mains avec une crème hydratante.
- Par le maquillage, il donne un aspect serein et détendu au défunt. Il coiffe les cheveux après l'habillage.
- Il peut intervenir pour faire des reconstitutions du visage (par exemple après une autopsie ou un accident) pour rendre le défunt présentable à ses proches.

► Ses conditions de travail

- Il exerce dans les morgues hospitalières, les maisons de retraite, les funérariums, mais aussi au domicile des personnes décédées.
- Il peut être embauché par un centre funéraire ou travailler pour plusieurs services de pompes funèbres.
- Il est exposé à des risques toxicologiques et allergiques en raison des produits utilisés, mais aussi à des risques de contamination en se blessant avec une aiguille ou lors de sutures (hépatite, VIH, bacille de Koch...).
- Il travaille dans le plus strict respect du corps et de la déontologie de la profession.
- Il doit être disponible 7 jours sur 7.
- Il manipule les corps des défunts : ne pas avoir de problème de dos.

► Marché de l'Emploi

- Les débouchés sont **peu nombreux** en ce moment. Le métier fait actuellement l'objet d'un certain engouement, mais les postes restent peu importants.
- Salaire brut mensuel en début de carrière au 01/01/09 : de 1 400€ environ

► Formation

- Diplôme demandé : diplôme national de thanatopracteur (décret n°2010-516 du 18/05/10 et arrêté du 18/05/10). Formation théorique de 195h sur 3 mois (théorie des soins de conservation, anatomie, médecine légale, réglementation funéraire...) ET (pour les personnes ayant été reçues aux épreuves théoriques) formation pratique aux soins de conservation (100 soins minimum à pratiquer sur 12 mois + 20h d'enseignement à l'art restauratif).
- Pour suivre la formation, il est préférable d'avoir un Bac S ou de justifier d'une expérience en pompes funèbres ou en hôpital (par ex 3 ans en service gériatrie). La formation coûte entre 4 000 et 7 000€ dans les écoles reconnues qui fournissent les maîtres de stage.
- Les organismes ne délivrent pas le diplôme, ils préparent au diplôme national qui se déroule sur Paris et qui permet d'exercer. Ce diplôme s'obtient sur concours, il faut réussir la théorie avant de valider la pratique.
- Quelques organismes de formation (liste non exhaustive) :

Université de Lyon

8 avenue Rockefeller
69373 LYON Cedex 08
04.78.77.71.20.
<http://focalserv.univ-lyon1.fr/>

- Formation à partir d'oct (sélection en sept)
- Accès avec un Bac ou un diplôme équivalent
- 3 690€

Ecole française des soins et sciences mortuaires (EFSSM)

1 269 route de Paris,
01440 VIRIAT
04.74.23.90.90.

- Accès avec un niveau Bac
- Accès sur entretien (motivation, connaissance du métier, anatomie, psychologie du deuil...). Un stage de découverte telle qu'une EMT (évaluation en milieu de travail) est hautement souhaitable avant l'entretien.
- 5 000€ environ

Mais aussi :

- **CEPENT Accent formation**, Pôle d'activité la Ditta, 195 allée L. Montagnat, 84270 VEDENE (04.90.32.05.36. www.accentformation.fr). Formation à partir d'avril (sélection à partir de nov), niveau Bac souhaité (6 860€).
- **Institut français de thanatopraxie**, 20 Bd de la Muette, BP 58, 95142 GARGES-LES-GONESSE Cedex (01.34.53.40.60.). Formation à partir de janvier accessible avec un Bac OU un niveau Bac + expérience (10 941€).
- **Université d'Angers**, Laboratoire d'anatomie, Rue Haute de Reculée, 49045 ANGERS (02.41.73.58.21. <http://www.univ-angers.fr/formation.asp>). Formation accessible avec une expérience dans le domaine funéraire ou paramédical. Formation à partir de février, sélection en octobre (978, 57€).
- **EFFA**, 14 rue des Fossés St Marcel, 75005 PARIS (01.55.43.30.03. www.ffa-formation.com). 2 sessions en janvier et septembre accessibles avec un niveau Bac (4 200€ environ).
- **Wilkins Embalming Academy**, 19 rue Maryse-Bastré, 16100 COGNAC (05.45.83.13.60. <http://www.wilkins-embalming-academy.com>). 3 sessions par an (janvier, avril, août). 6 695€ pour la théorie + coût pouvant atteindre jusqu'à 3 000€ pour la partie pratique selon le maître de stage.

► Rappel

Les entreprises de pompes funèbres doivent obtenir une habilitation de la Préfecture pour exercer. Pour cela, elles doivent remplir 4 critères dont la justification des compétences de leurs salariés. Pour justifier de ces compétences, les salariés doivent suivre des formations dont le nombre d'heure dépend de leur fonction :

- Porteur, conducteur, fossoyeur : 16h
- Maître de cérémonie, ordonnateur, monteur de convoi, hôtesse standardiste : 40h
- Assistent funéraire, conseiller funéraire : 96h (la formation, si elle est dispensée par un organisme agréé par la branche, permet de se présenter à l'examen du CQP en Conseil funéraire)
- Directeur d'agence, responsable de succursale ou de bureau, gérant d'une SARL, PDG d'une SA, membre d'un directoire : 136h
- Thanatopracteur : 150h de théorie et 200h de pratique

Ces formations ne sont pas sanctionnées par un examen. Elles permettent uniquement la délivrance d'une attestation.

N'importe quel organisme peut organiser ces formations, il n'existe pas d'agrément particulier. Renseignez-vous bien sur leurs tarifs et leur sérieux !!

Cependant, la Branche professionnelle a décidé de la mise en place d'un diplôme, le CQP en Conseil funéraire (accessible par la VAE). Et seules certaines écoles sont agréées pour le délivrer.

► Quelques sites intéressants

- www.metiersdufuneraire.fr
- www.cpfm.fr (Confédération des professionnels du funéraire et de la marbrerie)
- www.ffpf.eu (Fédération française des pompes funèbres)
- www.afif.asso.fr (Association française d'information funéraire)
- www.obseques-liberte.com (France Obsèques Liberté)

► D'autres métiers du secteur funéraire

- Le **conseiller prévoyance obsèques** établit des contrats obsèques avec des personnes souhaitant organiser de leur vivant leurs funérailles (cette fonction peut être occupée par un conseiller funéraire)
- Le **fossoyeur** (souvent employé par le cimetière ou la municipalité) creuse les fosses, ouvre et ferme les caveaux, entretient les sépultures (formation obligatoire de 16h)
- L'**opérateur de crémation** réalise la crémation des défunts de l'introduction du cercueil à la remise des cendres : conduite du four, recueil des cendres, entretien des installations... Il a la responsabilité technique et éthique de la crémation. Formation obligatoire de 40h.
- Le **gardien de cimetière** veille au respect du règlement et au calme des lieux, il renseigne les visiteurs... Le poste n'existe que dans les grands cimetières en zone urbaine.
- Le **marbrier et le graveur** réalisent les pierres tombales.
- Le **chef d'entreprise des services funéraires** gère un ou plusieurs centres funéraires, encadre l'équipe, peut avoir un rôle commercial...